



Manutention et Levage

PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE DE PLATES-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNES (PEMP) OU NACELLES

Réf de l'action : ECF L320 indice 10

version 8-21h de l'IFP CERCA

OBJECTIFS

Etre capable de manipuler une plate-forme élévatrice mobile de personne (nacelle) en toute sécurité.

Satisfaire à l'évaluation « test CACES® PEMP » pour une ou plusieurs catégories de PEMP.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRE-REQUIS

- Toute personne de plus de 18 ans appelée à manipuler une PEMP.
 - Le stagiaire devra être titulaire du permis correspondant à la catégorie de véhicule équipé de la PEMP. En cas de non possession du permis de conduire, le stagiaire devra se faire accompagner d'un conducteur qualifié.
 - Toute personne ayant exercé le métier de conducteur de PEMP occasionnellement (sans CACES®) et voulant approfondir ses compétences.
 - Lire et comprendre le français de préférence.
- Avertissement : l'aptitude médicale à occuper le poste de travail aura été préalablement reconnue par la médecine du travail.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Testeur appartenant à un organisme certifié testeur CACES® PEMP.
- Enseignants qualifiés ECF.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipées.
- Terrain avec aire d'évolution.
- Utilisation d'une plate-forme élévatrice mobile de personnes (nacelle).
- Organisation par ateliers pédagogiques.

EFFECTIFS

Pas plus de 6 tests pratiques par jour et par testeur.

HORAIRES

08:30 - 12:00 et 13:30 - 17:00

DUREE

21 heures.

dont 66 % de pratique

PROGRAMME

Théorie :

- Les statistiques d'accidents.
- La législation.
- La disposition réglementaire.
- Les différents types de nacelles.
- Les contrôles et les équipements.
- Les qualifications du personnel.
- Les règles d'utilisation.

Pratique :

- Vérification avant la prise de poste.
- Familiarisation avec le fonctionnement.
- Utilisation des véhicules (positionnement, balisage, stabilisation, immobilisation).
- Le levage d'une charge.
- Déploiement de la nacelle.
- La charge et évolution de la nacelle.
- Manœuvre de sauvegarde.
- La fin de poste.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

- Questionnaires à choix multiples (QCM).
- Examen pratique suivant référentiel.

SANCTION VISEE

Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les plates-formes élévatrices mobiles de personnes conforme à la recommandation R 386 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM).





Manutention et Levage

PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE DE PLATES-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNES (PEMP) OU NACELLES

Réf de l'action : ECF L320 indice 10

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES (Suite)

Les moyens ci-dessous sont mis à la disposition du testeur soit par l'organisme de formation pour les tests se réalisant en inter, soit par le client pour les tests se déroulant dans son entreprise. Dans ce dernier cas , le client s'engage à transmettre au testeur la notice d'utilisation de l'engin en français, la dernière vérification générale avec un document justifiant de la levée des éventuelles réserves, ainsi que le document attestant de la conformité aux normes CE.

Dans le cas où l'ensemble des matériels énoncés ne serait pas disponible, le testeur ne pourrait pas réaliser le test CACES® .

Catégories	Type de Plate-formes élévatrices Mobiles de Personnels :
1A	PEMP dont la translation n'est admise qu'avec la plate-forme de travail en position de transport avec élévation suivant un axe vertical.
1B	PEMP dont la translation n'est admise qu'avec la plate-forme de travail en position de transport avec élévation multidirectionnelle.
2A	PEMP dont la translation de la plate-forme de travail en position haute ne peut être commandée que par un organe situé sur le châssis avec élévation suivant un axe vertical.
2B	PEMP dont la translation de la plate-forme de travail en position haute ne peut être commandée que par un organe situé sur le châssis avec élévation multidirectionnelle.
3A	PEMP dont la translation avec la plate-forme de travail en position haute ne peut être commandée que par un organe situé sur la plate-forme de travail avec élévation suivant un axe vertical.
3B	PEMP dont la translation avec la plate-forme de travail en position haute ne peut être commandée que par un organe situé sur la plate-forme de travail, avec élévation multidirectionnelle.

Nota : la PEMP à élévation verticale avec bras pendulaire de la catégorie B ne peut être utilisée pour du test de catégorie B.

Matériels	Cat. 1A	Cat.1B	Cat.2A	Cat.2B	Cat.3A	Cat.3B
Surface plane verticale	x	x	Pour l'opérateur	Pour l'opérateur	x	x
Surface plane horizontale (pour aller au dessus)		x		Pour l'opérateur		x
Surface plane horizontale (pour aller au dessous)	x	x	Pour l'opérateur	Pour l'opérateur	x	x
Balisages et signalisation	x	x				
Aire d'évolution avec parcour défini (plots)			Pour le conducteur	Pour le conducteur	x	x
Panneaux de circulation			Pour le conducteur	Pour le conducteur	x	x
Espace limité (sur 4 faces)		x	Pour l'opérateur	Pour l'opérateur		x
Differents sols			Pour le conducteur	Pour le conducteur	x	x
Equipements de Protection individuelle	Casques avec jugulaire, Chaussures de sécurité, Vêtements réfléchissants (en cas d'utilisation sur voies ouvertes à la circulation), Gants, Harnais (si les préconisations du constructeur imposent son port), Protection auditive					

N.B. Celui qui obtient un CACES® PEMP pour une catégorie de groupe B peut obtenir l'autorisation de conduite du groupe A de ce type de PEMP, avec l'accord de l'employeur.

Paraphe OF

JB

Paraphe commanditaire ou
Bon pour accord (en cas de prestation se réalisant chez le client) – cachet signature



FICHE DESCRIPTIVE ANNEXE (ECF.FP.A 004 indice 06)

à un devis, un contrat ou une convention de formation professionnelle
(Voir le règlement intérieur du centre de formation)

Page 2/2